ÉTUDE

SUR

LUCILIO VANINI

CONDAMNÉ ET EXÉCUTÉ A TOULOUSE LE 9 FÉVRIER 1619

COMME COUPABLE D'ATHÉISME.

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

LE DÉCEMBRE 1869, A HEURES DU SOIR

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

PAR

J. TOULAN.

STRASBOURG,

IMPRIMERIE DE JEAN-HENRI-ÉDOUARD HEITZ,

RUE DE L'OUTRE, 5.

1869.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE.

M. Bruch ✻, Doyen de la Faculté.

MM. Bruch ✻,
Reuss ✻,
Schmidt ✻,
Colani,
Lichtenberger,
Sabatier,
} Professeurs.

M. Colani, Président de la soutenance.

MM. Colani,
Reuss,
Schmidt.
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552708_0066

ÉTUDE

SUR

LUCILIO VANINI.

Le seizième siècle fut une époque de guerres politiques religieuses et scientifiques. La Réforme, les découvertes, la Renaissance philosophique et littéraire, avaient porté des coups mortels à l'unité et à l'autorité, ces principes fondamentaux du Moyen-Âge. La réaction catholique ne se fit pas attendre longtemps : elle s'organisa avec force contre le flot envahisseur dont elle espérait se rendre maîtresse ; et dans cette lutte où se jouait le sort de la civilisation, les savants et les philosophes, ne furent pas plus épargnés que les protestants. C'est surtout en Italie que la libre pensée fut combattue. On avait triomphé sans peine des tentatives de réforme religieuse, qui du reste n'avaient rencontré aucun appui chez un peuple ignorant et blasé par les turpitudes morales étalées sous ses yeux; mais les philosophes furent plus tenaces. Les monuments de l'antiquité païenne avaient excité dans les principales

villes un enthousiasme immense ; les écoles de Padoue, Florence, Bologne, Naples, commentaient les anciens et se passionnaient pour eux, ou s'adonnaient avec ardeur à l'étude des sciences naturelles. Dans ce milieu, les systèmes les plus excentriques apparurent ; les idées adoptées jusqu'alors furent examinées et discutées avec une audace inconnue. Ce sont Cardan et Pomponat qui osent douter de l'immortalité de l'âme ; c'est Telesio qui devance Bacon et préconise l'expérience. La répression se montra bientôt : Campanella paya sa hardiesse par une longue captivité ; Giordano Bruno par la mort sur le bûcher. C'est au milieu de ces circonstances que vécut Vanini, dont nous voulons retracer ici l'œuvre. Faisons immédiatement un aveu qui nous coûte. Nous espérions, en commençant cette étude, avoir à remplir une douce tâche de réhabilitation envers un homme sympathique et malheureux ; mais c'est avec un double sentiment de tristesse et de dépit que nous avons vu nos prévisions s'évanouir peu à peu, et nos recherches aboutir au résultat contraire. Avant Campanella et Bruno, Vanini a souffert, a été persécuté, est mort, condamné par un arrêt cruel : il a droit à notre pitié, mais nullement à l'estime et à l'admiration que la postérité accorde à ses deux nobles compatriotes. Cela dit, quelque désagréable que soit pour nous la conclusion de notre travail, nous devons à la vérité de la donner telle que nous l'avons obtenue.

I.

Lucilio Vanini[1] nous dit lui-même dans ses ouvrages qu'il naquit à Taurizano, près de Naples, en 1585; c'est du moins la date qu'il faut adopter d'après un passage de ses *Dialogues* (p. 493). Jean-Baptiste Vanini, son père, était fermier de don François de Castro; et sa mère Béatrix Lopez de Noguerra était espagnole, d'une famille noble. Ses premières études achevées, Vanini s'en alla à Rome, où il eut pour maître de philosophie et de théologie, un carme nommé Barthélemy Argotti, qu'il appelle le *phénix des prédicateurs de son temps.* Il continua son instruction à Naples où Telesio avait fondé une université libre, pour les sciences naturelles; il y apprit la physique, la médecine et l'astronomie, mais surtout l'astrologie; puis il se rendit à Padoue; les partisans de Pomponat y étaient en grand nombre; il s'y perfectionna dans le droit et dans la théologie; la misère vint l'y trouver, mais le désir d'apprendre la lui fit supporter avec courage. Il fut dès lors *en état d'aller par toute l'Europe visiter les academies, et assister aux cercles et aux conférences des savants.* (Préface de l'Amphithéâtre.)

En effet, suivant l'exemple général à cette époque, il voyagea beaucoup[2]. Après une dernière visite à son pays

[1] Le décret de condamnation du Parlement de Toulouse l'appelle Pompeio Ucilio; Gramond et Malenfant, Lucilio Vanini; le registre du Capitoul, Pomponio Usciglio; et ses ouvrages portent les noms Jules-César Vanini; il est probable qu'il prit ces derniers prénoms en s'expatriant, peut-être pour se distinguer d'un théologien son contemporain, qui, dit-il, s'appelait comme lui. (Dial. 60).

[2] Durand, (*La vie et les sentiments de L. Vanini*, Rotterdam, 1717) doute de la réalité de ces voyages (p. 42).

natal (Dial. 56), il parcourut d'abord l'Allemagne en compagnie du théologien Jean-Marie Ginochius (Dial. 57), puis la Bohême (Dial. p. 349) et les Pays-Bas (Dial. 50 et 56). Il visita ensuite Genève (Dial. 48), Londres et l'Angleterre, où il se plaint d'avoir été trompé par l'alchimiste Henricus Sylvius, *le plus méchant des hommes* (Amphith. Exerc. 39 et 42), et de s'être attiré la persécution des protestants, par son zèle à défendre la religion catholique. Revenu en Italie, il devint professeur de philosophie à Gênes (Ex. 40); il combattait dans ses leçons les scolastique et Averroès (Dial. 26). Quelque temps après, Vanini était à Lyon (Dial. 57) où il publia son premier ouvrage: *Amphitheatrum æternæ providentiæ, divino-magicum, christiano physicum, necnon Astrologico-catholicum adversùs veteres philosophos, atheos, epicureos, peripateticos et stoïcos; autore Julio Cæsare Vanino, philosopho, theologo ac juris utriusque doctore. Ad illustrissimum ac excellentissimum D. Franciscum de Castro comitem castri, ducem Taurisani, etc. etc.,.. Cum privilegio regis et variis Doctorum approbationibus. Lugduni*, 1615; *apud viduam Antonii de Harsy*[1]. Ce livre, divisé en 50 *Exercices* ou chapitres, est approuvé par deux censeurs ecclésiastiques, qui déclarent n'y avoir rien trouvé de contraire à la foi catholique; l'un d'eux même y a vu «des preuves très-«profondes et très-fortes (*o quam utiliter!*) d'après la saine «doctrine». Viennent ensuite les permissions d'imprimer, et les vers pompeux de quelques enthousiastes, célébrant l'auteur et son œuvre. Il est au moins étonnant que ce

[1] M. X. Rousselot a publié une traduction française de cet ouvrage, traduction suivie de quelques dialogues et précédée d'une courte préface: *OEuvres philoophiques de Vanini*. Paris, Gosselin, 1842.

livre, jugé plus tard si sévèrement, ait pu rallier de pareils témoignages.

Vanini quitta bientôt Lyon et vint à Paris. Il connaissait déjà cette ville pour l'avoir traversée lors de son voyage en Angleterre; il y avait été reçu à cette époque par Robert Ubaldin, évêque et nonce apostolique, qui lui prêta sa bibliothèque pour la composition d'une *Apologie du Concile de Trente* (Amph. Exerc. 8), livre souvent cité dans l'Amphithéâtre et dans les Dialogues, mais demeuré inconnu [1]. Cette fois il y fit la connaissance du maréchal de Bassompierre, qui le nomma son aumônier avec une légère pension [2]; c'est à ce personnage, sans doute peu connaisseur en fait de philosophie, qu'il a dédié ses *Dialogues : Julii Cæsaris Vanini Neapolitani, theologi, philosophi, et juris utriusque doctoris, de admirandis naturæ reginæ Deæque mortalium arcanis, Libri quatuor. Lutetiæ, apud Adrian. Périer via Jacobæa, cum privilegio Regis.* 1616 [3]. Ce livre, écrit en latin scolastique, comme le précédent, est divisé en 60 dialogues entre *Jules César* et *Alexandre*, son ami ; il est aussi précédé d'une approbation ; mais on a découvert récemment à Toulouse une déclaration faite en Sorbonne le 1er octobre 1616, par les

[1] Le fait seul que ce livre est mentionné dans l'amphithéâtre, prouve, contre la plupart des biographes, qu'il a été écrit (s'il l'a jamais été) avant le séjour de V. à Lyon.

[2] Patin est seul à rapporter ce fait. Patiniana, p. 119.

[3] Ce livre est extrêmement rare ; il est probable qu'il s'en est fait plusieurs éditions : l'exemplaire que nous avons consulté à la bibliothèque publique de Genève, diffère en plusieurs endroits des éditions citées par les dissertateurs : ainsi le dial. 16, qui, d'après eux, serait une conversation entre Salomon et Vanini, *sur les fleuves*, traite de la même question dans ledit exemplaire, mais la forme est celle des autres dialogues ; les interlocuteurs sont toujours Jules César et Alexandre.

deux docteurs qui l'avaient signée, que cette approbation n'avait été obtenue que par ruse. Rosset, de son côté, affirme que la Sorbonne, après avoir approuvé les *Dialogues*, les soumit à un nouvel examen et les condamna au feu (*Histoires tragiques*. 1639).

On s'est moqué avec raison de la dédicace adressée au maréchal de Bassompierre; il serait difficile d'en trouver une aussi ridicule; le langage en est indigne d'un philosophe et d'un homme qui se respecte[1]. Après deux poésies, l'une grecque, l'autre latine[2], qui promettent une immortalité certaine au nom de l'auteur comme à celui de son patron, on lit un avis de l'imprimeur, également funeste à la modestie de notre philosophe : cet honnête industriel dit avoir imprimé ce livre à l'insu de Vanini, (*unicus ætate nostrâ verus philosophorum princeps, . . . Aristoteles redivivus*), l'avoir orné d'un titre et divisé en quatre livres pour l'agrément du lecteur; si l'on pouvait être certain du témoignage de Vanini, tous ces détails seraient précieux.

C'est probablement à la suite du bruit causé par la condamnation de ses Dialogues, que le protégé du maréchal de Bassompierre le quitta pour aller s'établir à Toulouse. Il ne pouvait être plus mal inspiré. Cette ville en effet

[1] Voir *Cousin. Fragments de philosophie cartésienne*, p. 45, et presque tous les biographes de Vanini.

[2] *Vaninus vir mente potens, sophiæque magister*
Maximus; Italiæ decus et nova gloria gentis.
. . . . . .
Bassompetre tuum nomenque decusque manebit
Inscriptum libris Vanini quos neque tempus
Auferet . . . . . .

était tellement jalouse de sa pureté[1], qu'elle avait conservé le dernier des Tribunaux de l'Inquisition, abolis dans tout le reste de la France; les protestants n'y étaient pas admis[2]. Néanmoins l'enseignement de Vanini y eut d'abord quelque succès; il parvint même à gagner la faveur de quelques hauts personnages, qui lui confièrent l'instruction de leurs enfants. Mais bientôt, ses doctrines devenues suspectes à son entourage, (d'autant plus qu'il les avait dissimulées sous le masque d'une piété feinte); la haine du clergé, qui lui en voulait pour les allusions piquantes de ses ouvrages; et peut-être aussi quelques mauvais renseignements venus de Paris, changèrent complétement l'opinion. Il y eut un tolle général contre lui. Le *Mercure Français* (*Année* 1619, *T.* 5. *p.* 63) accuse Vanini d'avoir enseigné *que nos corps estaient sans âmes. . . . que mourans tout était mort pour nous ainsi que les bêtes brutalles*, et que la naissance de Jésus-Christ n'avait rien de miraculeux. Gramond dit qu'après avoir feint d'être très-orthodoxe, il se démasqua et *corrompit la jeunesse par des dogmes nouveaux ; qu'il ne connaissait pas Dieu* (*ignorabat deum*), qu'il se *moquait des choses sacrées*, qu'il *attribuait tout au hasard*, et qu'il *adorait la nature comme la mère excellente et la source de tous les êtres*; ce *dernier point*, ajoute-t-il, *était son erreur principale à laquelle toutes les autres se rapportaient*. Malenfant, dans le fragment de ses mémoires cité par M. Cousin[3], raconte

[1] *Gramond. Historiarum Galliæ ab excessu Henrici IV. Libri XVIII, etc. Amstelodami* 1655, p. 209. Il appelle Toulouse : *una inter Galliæ urbes immunis heretica labe.*

[2] *Ibid.*

[3] *Frag. de phil. cart.*, p. 77.

qu'il prêchait l'athéisme deux fois par semaine aux *escholiers dans la rue, quoiqu'il eût soin de paraître orthodoxe aux personnes dont on ne pouvait raisonnablement espérer d'ébranler la foi*[1]. Garasse[2] énonce à peu près les mêmes griefs, en insistant sur l'hypocrisie de Vanini.

En tenant compte de l'exagération très-explicable de ces divers témoignages, on peut conclure que sa conduite ne fut pas très-droite, et que ses idées une fois connues ou la forme paradoxale qu'il leur donna, causèrent un grand scandale à Toulouse. Garasse nous apprend qu'un de ses auditeurs nommé Francon, indigné de ses blasphèmes, fut plusieurs fois sur le point de les réfuter avec son épée, mais que, *reflexion faite, il déféra cet impie au premier président, lequel ayant consulté l'affaire, le fit saisir sur d'autres dépositions secrètes.* Gramond rapporte autrement cette arrestation : «*Il fut accusé de corrompre la jeunesse par des dogmes nouveaux (per novum dogma), et mis en prison; il fit d'abord le catholique, et de la sorte réussit à différer la peine qu'il avait méritée ; il était sur le point d'être acquitté, faute de preuves suffisantes, lorsqu'un gentilhomme nommé Francon, d'une haute probité, comme ce fait le prouve assez, déposa que Vanini lui avait souvent nié l'existence de Dieu, et s'était moqué des mystères de la religion chrétienne.*» «*Il fut ouy et examiné*, continue Garasse, *publiquement; et quoique son esprit remuant le fournit de deffaictes*

[1] ... «Et même affectait une grande indignation contre les hérésies, à «ce point même que les ministres de la R. P. Réformée de Castres et de «Montauban l'avaient en grande haine et soupçon.... Ledit estait si at«trempé à toutes les tromperies qu'on le voyait chaque jour èz églises et «couvents dans l'attitude la plus dévote, confessant et faisant œuvre de «vray chrétien.» *Ibid.*

[2] *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, p. 144 et suiv.

assez plausibles en apparence, et que quelques-uns des juges ne pensassent pas avoir des preuves suffisantes, (comme il est bien difficile en cette matière), néanmoins il passa par la pluralité des voix, et fut condamné par arrest .... comme estant duement convaincu d'impiete et d'atheisme.

Vanini fut emprisonné le 2 août 1618; son procès fut long à instruire, puisque le jugement ne fut prononcé que six mois après. «Amené à l'audience, dit Gramond, «on lui demanda ce qu'il pensait de Dieu : il répondit «qu'il adorait avec l'Église un Dieu en trois personnes, «et que la nature démontrait évidemment l'existence de «la Divinité.» Ayant par hasard aperçu une paille à terre, «il la ramassa, et étendant la main, il parla à ses juges «en ces termes : «Cette paille me force à croire qu'il y a «un Dieu,...» et ayant fini son discours sur la providence, il ajouta : «le grain jeté en terre semble d'abord «détruit et commence à blanchir ; il devient vert et sort «de terre ; il croît insensiblement ; les rosées l'aident «à s'élever; la pluie lui donne encore plus de force; il «se garnit d'épis dont les pointes éloignent les oiseaux ; «la tige s'élève et se couvre de feuilles ; il jaunit et s'élève «plus haut ; peu à peu il commence à baisser, jusqu'à ce «qu'il meure ; on le bat dans l'aire, et la paille ayant été «séparée du grain, celui-ci sert à la nourriture des «hommes, celle-là est donnée aux animaux...» Il con-«cluait de tout ce discours que Dieu était auteur de toutes «choses.» Pour répondre à l'objection qu'on aurait pu faire que la nature était la cause de ces productions, «il «reprenait son grain de blé et retournant à son auteur, «il raisonnait de ce cette manière : Si la nature a produit «ce grain, qui est-ce qui a produit l'autre grain qui l'a

«précédé immédiatement? Si ce grain est aussi produit «par la nature, qu'on remonte à un autre jusqu'à ce qu'on «soit arrivé au premier, qui nécessairement aura été créé, «puisqu'on ne saurait trouver d'autre cause de produc-«tion. Il prouva ensuite tout au long que la nature est «incapable de créer quelque chose, d'où il concluait que «Dieu est l'auteur et le créateur de tous les êtres.» Gramond ajoute charitablement : «Vanini disait plutôt tout «cela par vanité ou par crainte que par une persuasion «intérieure.»

Ce plaidoyer éloquent émut fort les juges. Malenfant dit l'avoir entendu avec «un haut contentement, et aussi les «membres de la cour, l'auraient mis hors en le chassant «toutefois du royaume, sans le zéle, qui fut alors blâmé «par aucuns de M. le conseiller Catel, qui, malgré ce «beau discours, obtint la condamnation.» Ce Catel s'acharna, on ne sait pour quel motif, après sa victime : Leibnitz[1] croit qu'il voulait chagriner le premier président qui aimait Vanini, précepteur de ses enfants ; mais ce n'est qu'une conjecture. En vain les amis de l'accusé prétendirent-ils que le tribunal de l'Inquisition était seul compétent pour le juger; Catel et le parlement furent implacables ; s'ils eussent cédé, l'impie n'eût encouru que des peines canoniques, et c'est sa tête que l'on voulait.

«On confisqua ses meubles, et l'on trouva renfermé dans un vase de cristal rempli d'eau, un gros crapaud vivant[2].» Il n'en fallait pas davantage pour être accusé de sorcellerie. De plus, si l'extrait des *Mémoires de Malenfant*, donné par M. Cousin, est authentique, Vanini aurait

[1] *Théodicée*, t. 2, p. 365.

[2] Gramond, *loc. cit.*

mené à Toulouse une vie notoirement débauchée : Gramont partage cet avis ; ne serait-il pas aveuglé par son fanatisme? Malheureusement certains passages des Dialogues semblent leur donner raison [1].

Tous ces faits ne paraissent pourtant pas avoir influé beaucoup sur la résolution des juges. Le décret de condamnation [2] n'en fait aucune mention, et déclare simplement «le dict Ucilio, ataint et convaincu des crimes d'*athéisme* [3], *blasphèmes*, *impiétés et autres excèz* résultants du procès.» Voici la fin de ce document: «(La Cour).... «Pour pugnition et réparation desquels, a condamné et «condame iceluy Ucilio à estre deslivré ez mains de l'exé«cuteur de la haulte justice, lequel le traynera sur une «claye, en chemise, ayant le hard au col, et portant sur «ses espaules ung cartel contenant cez motz: Atéiste et «blasphémateur du nom de Dieu ; et le conduyra au de«vant de la porte principale de l'Esglise métrepolitaine «Sainct Estienne, et estant illec, à genoulx, teste et «piedz nudz, tenant en ses mains une torche de cire ar«dant, demandera pardon à Dieu, au Roy et à justice, «desdits blasphèmes, et après l'admènera en la place du «Salin, et attaché à ung poteau que y sera planté, lui «coupera la langue et l'estranglera, et après sera son corps «bruslé au bucher que y sera apresté, et les cendres jet-

[1] Cousin (*loc. cit.*, p. 59) en cite plusieurs.

[2] Le texte donné par Cousin (Frag. de philos. cart., p. 86) est fautif en plusieurs endroits, surtout au commencement; le manuscrit porte: «objects par luy propousez contre les témoings à luy confrontez, et autres «productions sur ce faictes, dire et conclusions du procureur général du «Roy, et ledict Ucilio ouy en la grand'chambre... etc.»

[3] Avant le mot *atéisme*, on lit distinctement : *d'héré*, annulé par un trait.

«tées au vent ; et a confisqué et confisque ses biens, dis-«traict d'iceulx les fraiz de justice au proffict de ceulx qui «les ont expousez, la tauxe réservée. Le Mazuyer. G. de «Catel. Prononcé et exécuté ledict jour.»

Il y a dans cet arrêt un singulier aveu ; après avoir dit que Vanini a été confronté avec les témoins [1], il ajoute : «Il sera dict que le dict procés est en estat pour estre «jugé diffinitivement, sans informer de la vérité desdicts objectz.» Il paraît que la Cour ne tenait pas à en savoir davantage.

La sentence fut fidèlement exécutée, le 9 février 1619. Si l'on veut voir quelle impression produisait un tel spectacle sur les hommes les plus éclairés du temps, on n'a qu'à lire la fin de la narration de Gramond ; cet horrible drame y est raconté dans des termes d'une cruauté révoltante. Nous ne citerons pas ce morceau, et nous ne nous occuperons pas non plus des soi-disant blasphèmes attribués à la victime avant et pendant le supplice, ni des fables qui s'y rattachent. Ces détails fussent-ils vrais, ne prouveraient rien ; et après tout, Garasse-Patin, et tous ceux qui les copient, n'étaient pas là.

Le Mercure français, qui ne peut être suspecté de partialité, dit que Vanini mourut «avec autant de constance «et de volonté qu'aucun autre homme que l'on ait vu ; «car, sortant de la conciergerie, il prononça ces mots en «italien : *Allons, allons allegrement mourir en philosophe!*» Il refusa de baiser le crucifix et d'écouter un prêtre [2].

[1] Voy. ci-dessus la note 1 ; le texte qui s'y rapporte y est cité.

[2] Par une curieuse coïncidence la mort de Vanini offre quelque rapport avec celle de l'italien Faninus ou Fanini, brûlé à Rome (1550) pour ses opinions religieuses, qui sont autrement sérieuses que celles de notre per-

Telle fut la fin de ce malheureux à peine âgé de 34 ans.

Après ce lugubre événement, dont 143 ans plus tard, le procès de Calas devait faire le triste pendant, on est à se demander, puisque les pièces du procès nous manquent, sur quoi se fondait l'accusation d'athéisme dirigée contre Vanini? Sur ses ouvrages? L'acte n'en fait pas mention; ni Gramond, ni Malenfant, ne disent qu'ils aient été examinés. Chose remarquable, c'est seulement depuis la mort de Vanini, que ses œuvres ont été lues et commentées. A peine cette tragique histoire est-elle connue, que deux sortes d'écrivains s'en emparent, les uns avec le désir d'y trouver la confirmation des griefs reprochés à l'auteur; les autres dans l'espoir d'y découvrir la preuve de son innocence. Le nombre des dissertations, appartenant à ces deux courants hostiles, est très-considérable, et l'on nous croira, si nous disons que dans cette foule d'opinions, il en est peu qui se distinguent par le jugement et l'impartialité. La vérité est que l'*amphithéâtre* n'est pas dans le catalogue de l'*Index*, et que le *De arcanis* s'y trouve, mais avec la restriction: *donec corrigatur*. Enfin, on vient de découvrir à la bibliothèque de la ville de Toulouse, une ordonnance de M. de Rudelle, vicaire général

sonnage. Comme on lui présentait un crucifix au moment du supplice, il le repoussa: «Pensez-vous, dit-il, au moyen de ce morceau de bois, me «donner de Notre Seigneur Jésus-Christ un souvenir plus fidèle que celui «qui est gravé dans mon cœur?» On lui demanda la cause de sa joie et de sa sérénité, en lui rappelant que Jésus-Christ, la veille de sa mort, n'était pas dans de telles dispositions: «Jésus-Christ, répliqua-t-il, était triste, «parce qu'il portait nos péchés... mais je me réjouis, parce que je sais «qu'en mourant, je vais dans une vie heureuse et éternelle.» Voir: *Actiones martyrorum evangelicorum. Joh. Crispinus;* Genève, 1560, p. 162 et suiv.

de l'archevêché, rendu le 16 juillet 1620 (17 mois après le supplice de Vanini) pour condamner comme athées et *fauteurs d'une liberté abominable*[1], l'Amphithéâtre et les Dialogues.

Il est donc certain que le parlement de Toulouse ne connut pas les œuvres de Vanini, et qu'il a basé uniquement son arrêt sur les propos de l'accusé rapportés par les témoins, peut-être même par les seuls Francon et Catel ! On ne saurait dire qu'il y ait eu des preuves juridiques suffisantes. Au reste, Gramond nous fait savoir que beaucoup de personnes ne voyaient dans Vanini qu'un simple *hérésiarque*, ce qui ferait penser, ou que le procès ne fut pas public, ou que l'athéisme de Vanini n'était pas chose évidente pour tout le monde.

Pour tout ce qui concerne la vie de notre auteur, nous avons consulté presque exclusivement ses ouvrages et les hommes qui le virent de près. Nous avons dû laisser de côté plusieurs recueils remplis d'histoires plus ou moins vraisemblables, et dont la plupart ne supportent pas l'examen. C'est ainsi que le Père Mersenne[2] dit que Vanini était parti de Naples, avec 13 autres missionnaires dans le dessein de convertir toute l'Europe à l'athéisme. Le Père Garasse[3] n'est pas éloigné de cette opinion, un peu

[1] «*Atheismi tanto periculosiores assectores, quanto occultiores et li-«bertatis abominandæ vindices.*» Ce prélat avait fait demander l'avis de quatre docteurs en théologie sur l'amphithéâtre ; l'un d'eux lui écrit : «en «iceluy sont subtilement enseignés les principes de l'athéisme *de la fausse «secte des Théistes,* et certaines maximes de Machiavelle, particulièrement au 4e livre.»

[2] *Comment. in Genesim,* p. 671. *J. Saurin* répète cette fable et en tire un beau mouvement d'éloquence (Sermon sur les profondeurs divines).

[3] Doctrine curieuse, p. 144.

extravagante ; il cite quelques paroles de Vanini, qui seraient un avant-goût des théories de Malthus. Enfin le Patiniana[1] raconte que Vanini écrivit au pape une lettre dans laquelle il le menaçait de renverser en trois mois la religion chrétienne, s'il ne lui donnait pas un bénéfice. D'après la même source il aurait été dans un couvent de Guyenne ; Garasse va plus loin et affirme qu'il en fut chassé à cause de ses mauvaises mœurs[2]. Ce sont probablement tout autant de bruits légendaires qui circulaient à cette époque.

Notre devoir est maintenant d'analyser les œuvres de Vanini, et d'examiner jusqu'à quel point sont fondés les reproches de ses ennemis[3].

II.

On croit généralement aujourd'hui que l'*Amphithéâtre* est un livre inoffensif et que les *Dialogues*, qui contiennent la pensée intime de l'auteur, sont l'œuvre d'un athée. M. Cousin a beaucoup contribué à répandre cette opinion. Nous accordons que, pour la forme et pour le ton général,

[1] P. 52.

[2] Gramond dit en effet qu'il a été prêtre, et M. Cousin le répète, en donnant pour preuve un mot de ses dialogues, p. 234 : «*sic olim concionando*»; mais ce passage ne nous paraît pas décisif.

[3] S'il faut en croire Vanini, il aurait composé beaucoup d'écrits, qui (sauf un seul) n'ont été vus de personne, et qu'il cite plusieurs fois. Ce sont : des *commentarii physici,* qu'il avait faits, dit-il, dans sa jeunesse (Dial. 27, 28, 47); des *commentarii in Aristotelis libros de generatione,* et de *Meteoris* (Dial. 28. Amph. Ex. 50) ; *Libri Astronomici,* imprimés à Strasbourg, *typis elegantissimis* (Dial. 7 et 16); un *tractatus physico-magicus* (Dial. 39, etc.); *Commentarii medici* (Dial. 44); *De vera sapientia* (Dial. 51, etc.); Garasse a lu ce dernier livre; *De contemnenda gloria* (Dial. 50) ; *Apologia pro Mosaïca et Christiana lege, etc.* (Dial. 49); *Apologia pro concilio Tridentino* (Amph., p. 77, etc.).

ces livres diffèrent sensiblement; toutefois une lecture attentive nous a conduit à la persuasion, que Vanini ne se montre ni plus ni moins athée dans l'un que dans l'autre, et que ses œuvres dépouillées de l'artifice qui les enveloppe, contiennent les mêmes idées. Nous espérons rendre cette thèse évidente par un rapide aperçu de l'*Amphithéâtre* et des *Dialogues*.

L'*Amphitheâtre* traite d'abord de l'existence de Dieu (Exerc. 1 et 2). Après avoir réfuté Aristote qui voit dans le mouvement une preuve de cette existence, il développe l'argument également emprunté à ce philosophe, que l'existence de tout être contingent suppose un être éternel; puis il se met à raisonner à perte de vue sur le nombre neuf, et en tire une prétendue démonstration qu'il appelle *Divino-magique ou Cabbalistique*. Qu'est-ce que Dieu? se demande-t-il ensuite: «Si je le savais, ré-«pond-il, je serais Dieu, car personne ne connaît Dieu et «ne sait ce qu'il est, que Dieu lui-même», phrase qu'on lui a beaucoup reprochée; plus loin il le définit: «le plus «grand bien, le premier être, le *tout;*... créateur, conser-«vateur, modérateur, omniscient, tout puissant, père, «roi;... seul il est *tout dans tout;* ces mots du reste «prouvent notre ignorance; il est la sagesse, la bonté, la «toute-puissance.... Il est à lui son principe et sa fin, «quoique sans commencement ni fin; il est leur auteur à «tous deux, et il n'a besoin ni de l'un ni de l'autre. Éter-«nellement en dehors du temps, il n'y a pour lui ni passé «ni avenir. Il règne partout sans lieu déterminé, immo-«bile sans fixité, rapide sans mouvement, il est en dehors «de tout, tout dans toutes choses et rien ne le contient;... «tout sans partie, immuable et mouvant tout; pour lui,

«vouloir, c'est à la fois pouvoir et créer ; il est simple; en «lui rien n'est en puissance, mais tout est en acte ; il est «en lui-même l'acte pur, moyen, et dernier. Enfin il est «tout, au-dessus de tout, hors de tout, dans tout, par-«dessus tout, avant tout, et tout après tout.» Ce n'est qu'une suite de contradictions.

Dans l'Exerc. 3, il définit la Providence, qui est d'après lui : «*vis Dei præsens sibi semper, et cætera omnia antecedens*». Puis viennent les preuves de la Providence, tirées de la Création du Monde, qui doit nécessairement avoir eu une cause (Exerc. 4) ; du mouvement céleste, résultant de l'arrangement divin (Exerc. 5); des réponses des oracles et des sybilles (Exerc. 6 et 7); et enfin des miracles de l'ancienne et de la nouvelle loi (Exerc. 8). Il paraît discuter assez sérieusement en faveur des deux premières preuves; mais l'ironie est évidente dans les trois derniers exercices: il s'amuse à citer les opinions de Cardan et de Pomponat qui expliquent tout par l'astrologie, et se contente de répliquer par des exclamations.

Aux Exercices 9, 10 et 11 est exposée une objection de Diagoras ainsi conçue : Si une providence réglait le monde, on verrait chacun rétribué selon ses œuvres ; les biens seraient aux bons, et les maux aux méchants; mais les choses sont loin d'aller ainsi. Sa réfutation consiste à dire que, si Dieu punissait tous les méchants, le monde serait dépeuplé, et à citer une foule de passages de l'Ancien Testament; «c'est là une sainte réponse, dit-il, mais «les athées ne se font pas scrupule de la rejeter, eux qui «font autant de cas de l'Ecriture que moi des fables «d'Esope ou des rêveries des vieilles femmes.»

Plus loin, il établit avec assez de force contre Prota-

goras et ses disciples (Exerc. 11 à 20): que Dieu n'est pas l'auteur du péché; que le mal vient de notre propre volonté; que si Dieu n'obvie pas au mal c'est dans un but caché[1]; que tout ce que Dieu a fait est excellent; et que notre penchant au mal doit être combattu en vue de notre perfectionnement.

Les six exercices suivants sont consacrés à l'accord de la providence et du libre arbitre, contre Cicéron; il conclut qu'il n'y a en Dieu «qu'une même science du présent et «de l'avenir,» et que «la prescience divine n'a rien de fatal «par rapport à nos actions, puisqu'elle les voit libres dans «leur avenir, non comme elles sont, mais comme elles «peuvent être.» Le tout avec une subtilité digne des scolastiques dont il se moque souvent.

Il discute à merveille contre les Epicuriens (Exerc. 26 à 34), qui affirment que Dieu étant parfaitement heureux, ne peut prendre aucun souci des misères terrestres, lesquelles l'affligeraient; et de plus que, comme l'immortalité de l'âme ne peut être démontrée, il en résulte que la Providence est tout aussi peu probable. Vanini répond que le bonheur ne consiste ni dans l'absolu repos ni dans la volupté; puis, à propos de l'immortalité de l'âme: «Plu«sieurs docteurs, dit-il, ont réfuté les athées, mais avec «tant de légèreté et de gaucherie, qu'en lisant les commen«taires des plus grands théologiens, on sent le doute s'é«lever en soi-même. J'avoue ingénument que l'immorta«lité de l'âme ne peut être démontrée par des principes «physiques; mais, c'est un article de foi, car nous croyons

[1] Ce chap. 15 et le précédent sont assez faibles; on dirait que l'auteur est un peu de l'avis de ses adversaires, et se demande aussi pourquoi Dieu n'obvie pas au mal.

«à la résurrection de la chair,... Moi donc, chrétien et «catholique de nom et d'origine, si je ne l'avais appris de «l'Eglise, dispensatrice infaillible de la vérité, à peine «pourrais-je y croire»... Cependant *pour «qu'on ne l'accuse «pas du crime d'ignorance»*, il essaie de démontrer cette immortalité par les raisons *«les plus subtiles»* : 1° par sa simplicité; 2° par sa nature céleste et incorruptible; 3° parce que rien ne se fait de rien et que par conséquent rien ne peut s'annihiler.

Il disculpe, en passant, Aristote, d'avoir dit que Dieu ne s'occupe que des choses générales, et établit longuement contre les péripatéticiens, contre Cordan et Averroës, que Dieu connaît aussi les faits particuliers (Ex. 34 à 42). L'Exercice 42 contient la définition de quelques termes : «La *nature*, dit-il, est la puissance de Dieu dans «tous les mouvements réglés; elle est donc la même que «la providence; mais ses effets sont moins éclatants; ... «Aristote prétend que Dieu et la Nature ne sont qu'une «même chose. . .» et il se contente de citer cette opinion sans la combattre.

La suite (Ex. 42 à 50) est consacrée à prouver contre les erreurs qu'il appelle stoïciennes, au milieu des distinctions inutiles et des développements embarrassés, que le mal n'est pas nécessaire, et que l'homme est libre de ne pas le commettre.

Ici finit l'Amphithéâtre; il devait avoir une seconde partie qui n'a jamais paru. L'auteur termine en disant que «si par hasard, il s'y trouvait quelques pensées en opposition avec les institutions, décrets ou dogmes de l'Eglise, il désire qu'on les regarde comme non avenues ;» enfin, il soumet son œuvre «au jugement et à l'autorité de notre

«très-saint Père le pape Paul V, qui assis en sage modé-«rateur sur le trône de l'Église, nous retrace toutes les «vertus des pontifes qui l'ont précédé ;» après quoi, pour clore dignement le livre, se trouve une Ode philosophique à Dieu, créateur et conservateur de toutes choses, qui est un résumé plus ou moins poétique de sa théodicée.

Cette théodicée, on l'a vu, n'est pas très-claire ; l'auteur semble parfois adopter un Dieu inerte, plongé dans un repos absolu (Ex. 1), et c'est même le plus grand grief de M. Cousin qui prétend avoir trouvé dans ce fait l'erreur fondamentale d'où doit nécessairement découler l'athéisme. Cependant nous ferons observer, que si Vanini eût professé une idée parfaitement arrêtée sur cet objet, il ne se serait pas contredit si souvent et à des distances aussi rapprochées. La définition de Dieu, que M. Cousin prend pour base de sa théorie[1], contient la volonté et l'activité (Ex. 2), et aussi cette étrange expression répétée plus loin (Ex. 29) : *Dieu est tout* ; cette dernière phrase est elle-même corrigée par celle-ci: «Désirer d'être Dieu, ce serait désirer notre destruction «et notre annihilation.» (Ex. 29). Il appelle la Providence une *force*, et plus bas il lui refuse le désir (Ex. 16). Il dit que tout vient de la puissance de Dieu (Ex. 17), parle beaucoup de sa miséricorde (Ex. 18); Dieu est la cause immédiate de tout (Ex. 33); toute intelligence se plaît dans l'éternel mouvement (Ex. 27); et, dans l'exercice 42, il dit que les prières et sacrifices offerts à Dieu sont des moyens pour arriver au salut, mais ne peuvent aucune-

[1] M. Cousin lui en veut surtout d'avoir rejeté la preuve de Dieu par le mouvement; il déduit de là tout l'athéisme de Vanini.

ment changer sa volonté qui est immuable : «Si Dieu «changeait sa volonté, il changerait sa divinité.»

Ce n'est pas seulement sur ce sujet que l'opinion de Vanini chancelle. Il donne en plusieurs endroits la preuve qu'il croit à la liberté humaine, et, malgré cela, on lit (Ex. 29) : «La Résurrection serait inutile, car ceux que «Dieu a *prédestinés* à la gloire croient évidemment. . . ; «Dieu ne prend aucun soin des athées réprouvés, que le divin potier. . . etc.» Tantôt il admet des intelligences ou agents intermédiaires entre Dieu et le monde ; (Ex. 49), tantôt il les rejette (Ex. 33). On dirait quelquefois qu'il abhorre l'astrologie judiciaire, (Ex. 36, 8,) et souvent il se montre d'une extrême crédulité, soit pour l'influence directe des astres (Ex. 30), soit dans les renseignements précieux qu'ils peuvent fournir, (Ex. 45, 8) sans cependant entraver la liberté humaine, car le «*sage dominera les astres*». Il ne croit à l'immortalité de l'âme que comme article de foi, (Ex. 27 et 5) et toutefois il en donne 3 preuves (Ex. 28), dont la dernière pourrait tout aussi bien servir à prouver l'éternité de la matière. Il combat Aristote sur ce dernier point (Ex. 4 et 49), et pourtant il dit qu'elle est incorruptible, et que le feu céleste la renouvellera (Ex. 5). Enfin, il combat les scolastiques et se sert de leurs arguments.

A cette flagrante indécision d'idées, il faut joindre d'autres traits caractéristiques de ce livre, traits que nous retrouverons dans les Dialogues. C'est d'abord le soin avec lequel il développe les arguments de ses adversaires; les siens, quand il prend la peine d'en opposer [1], sont

[1] Voy. Ex. 4 et 8, à la fin ; il ne réfute pas.

beaucoup moins étendus; l'habitude d'expliquer les miracles par des causes naturelles (Ex. 8 et 6); une grande affectation, d'une part, à se soumettre, s'il se trompe, à l'Eglise romaine, déclaration qu'il fait presque à chaque page, et d'autre part à montrer l'opposition des *Athées* à tous les articles de foi pure (Ex. 10, 28, 47, etc.); enfin une déférence et un respect évidemment ironiques pour tout ce qui se rapporte au clergé ou au culte catholique : «Les prêtres sont les représentants de Dieu sur la terre et «s'efforcent de *nous*[1] ramener au droit chemin» (Ex. 15); après avoir parlé de Denys qui volait les temples et dépouillait les statues pour s'approprier leurs ornements précieux, il ajoute : «N'imitons jamais cet exemple en-«vers les représentations du Christ et des saints; tenons-«nous-en aux saintes Ecritures et au droit proclamé par «l'Eglise romaine» (Ex. 11); plus loin (Ex. 16) : «Je répon-«drais bien à un argument, mais ne voulant pas travailler «à ma perte, j'irai terre-à-terre, car je préfère le cour-«roux d'Horace à celui de nos Inquisiteurs, dont je me «méfie comme des gardiens de la vigne du Seigneur, et «que je révère infiniment»; enfin (Ex. 29) : «Comme «cette opinion déplaît peut-être aux Inquisiteurs de notre «temps, j'ai pensé qu'il fallait plutôt la réfuter que «l'adopter.» Au reste, dans sa préface, il appelle l'ordre des Jésuites, «la source de la dévotion et de l'érudition, «la colonne de toutes les religions, l'ancre de salut du «genre humain.»

Il est assez difficile de dire quelle était sur les autres points de théologie l'opinion de l'auteur; au milieu de ce

[1] Si Vanini eût été prêtre lui-même, peut-être ne se serait-il pas exprimé de la sorte.

dédale de raisonnements, c'est à peine si l'on aperçoit quelques mots révélateurs. Il adopte, sur le Christ et la Vierge, les dogmes catholiques. Ses idées sur l'homme et le salut sont très-mélangées: c'est parler en païen que dire l'observation de la loi naturelle suffisante pour le salut (Ex. 16), et il insiste sur la grâce. «Il ne faut pas dire «que le vice est le propre de l'homme et la vertu quel-«que chose d'étranger à sa nature, car c'est la raison qui «fait de l'homme un être intelligent et raisonnable: qu'il «suive ses inspirations et il recherchera la vertu (Ex. 18);» malgré cela, à l'Ex. 19, il est prédestinatien, et presque tous les hommes sont des criminels et des scélérats (Ex. 47). «Lorsque nous agissons moralement, Dieu en «prend note, nous le désirons, et par cette sorte de vi-«sion, nous arrivons, par degrés, à nous rapprocher de «Dieu, et nous en ressentons du bonheur (Ex. 29).» Les tentations servent à nous perfectionner (Ex. 45), et il a l'espérance que le ciel est la demeure future de l'homme (Ex. 5).

Sur la nature, dont on a remarqué la définition (Ex. 42), on découvre les expressions suivantes: «La nature n'est pas extravagante à ce point» (Ex. 41); «la nature ne fait rien en vain» (Ex. 46).

En philosophie, Vanini est disciple enthousiaste d'Aristote, qu'il appelle *le philosophe des philosophes*, *le Dieu des philosophes*, *le dictateur de la sagesse humaine*; il s'en tient quelquefois à l'interprétation des Arabes, mais pas aveuglément; il loue beaucoup Pomponat, cite Averroès et Algazel; mais ses ennemis jurés sont Cardan, qu'il poursuit des épithètes les plus dures, et les scolastiques qu'il ménage encore moins. Sa physique est toute péripatéti-

cienne, et ne brille pas par le bon sens ; cependant il y mêle beaucoup d'observations personnelles ; des chapitres entiers sont consacrés aux sens[1], aux monstres, avec un grand luxe de détails réalistes.

Enfin ce livre se distingue par un orgueil et une suffisance extraordinaires ; Cicéron est traité d'*homme verbeux* ; Aristote, Pomponat et Averroès sont aussi peu respectés.

Nous voici arrivé au second ouvrage de Vanini, contre lequel on a lancé tant d'anathèmes, les *Dialogues*. Ce n'est, à proprement parler, qu'un traité de physique en 4 livres ; le 1^er^ traite de divers sujets d'astronomie et de physique ; le 2^e^, spécialement de la terre et de l'eau ; le 3^e^, de la génération ; ils ne contiennent que peu de passages philosophiques ; le 4^e^, *sur la religion des païens*, est beaucoup plus important. Les deux interlocuteurs sont Jules César et son ami Alexandre ; lequel des deux représente l'auteur ? Jules César, puisqu'il dit avoir composé l'*Amphithéâtre* ; Vanini ne prête-t-il ses opinions qu'à un seul personnage ? c'est ce qu'il est impossible de savoir exactement ; mais cela n'est pas très-important, car Alexandre ne fait que donner la réplique, et son rôle se borne presque toujours à poser des questions.

Disons tout de suite que la physique est celle de l'amphithéâtre ; elle s'appuie sur les témoignages de Cardan, de Pomponat, de Scaliger, d'Aristote, mais surtout sur les nombreuses observations de l'auteur. On lui a reproché de s'être trop appesanti sur des détails scabreux (3^e^ livre) ; tout en reconnaissant qu'il a maintes fois dépassé les

[1] L'ex. 29 contient une théorie de la sensation qui se rapproche de celle de Condillac.

bornes de la décence, il ne faut pas oublier cependant qu'il exerçait la médecine.

La théodicée des dialogues ne diffère pas beaucoup de celle de l'ouvrage précédent. Dieu n'est pas le premier moteur; ce n'est pas lui qui imprime le mouvement au ciel, parce que *tout ce qui meut est mû* (Dial. 4), et que le repos est la perfection du mouvement (Dial. 50); s'il en était autrement, dit Jules César, «ce serait faire de l'in-«telligence, une bête de somme attachée à une roue de moulin [1].» C'est en vain qu'Alexandre objecte que cependant l'âme fait mouvoir le corps, Jules persiste dans son avis (Dial. 4). Voici maintenant les contradictions: «Dieu est l'auteur de toutes choses, infini» (Dial. 50); «il a fait «le monde non égal, mais semblable à lui; comme il est «*un*, le monde a été un, sans l'être absolument; comme «Dieu est tout, le monde a été tout et non pas tout; «comme Dieu est éternel, le monde a été éternel et non «éternel» (Dial. 6). Le monde est-il éternel, oui ou non? «Je confesse ingénument, dit Jules César, que la religion «seule me persuade que la mer aura une fin» (Dial. 18); Dans le dial. 6, il nie formellement cette éternité; mais dans un autre endroit: «Si je n'étais chrétien, je conclu-«rais à l'éternité du monde, ne m'expliquant pas l'origine «des montagnes...» (Dial. 25).

Comment le monde est-il mis en mouvement? «*Si in «christianorum scholis, enutritus non essem, assererarem cœlum «esse animal quod a propria forma quæ anima est movetur...*» mais comme il est chrétien, voici son opinion: «*cœli molem «a propria forma gyro agitari, quemadmodum clementa...*»

[1] «*Sicuti ad jugum molæ trusatilis alligatum.*»

Alexandre demande comment il se fait que les mouvements de l'univers soient si bien réglés, si «*divinæ mentes «illæ motrices primæ participes sapientiæ non adsistunt;*» quoi d'étonnant? répond Jules, ne voit-on pas un mouvement réglé dans les grossiers mécanismes des horloges «*ab ebrio germano elaboratis*?» (Dial. 4). D'ailleurs Jules César n'est pas embarrassé pour répondre à son ami; si celui-ci l'avertit qu'il favorise les platoniciens, il répond avec sang-froid: «Aussi, je vais renverser cet échafaudage!» (Dial. 50).

Ce qu'il dit de la nature est un peu plus explicite que dans l'Amphithéâtre: la nature est *une faculté de Dieu*, ou plutôt, *Dieu même* (*imo Deum ipsum*)... «*Natura quæ Deus est* (*est enim principium motus*)» (Dial. 50).

Quant à l'immortalité de l'âme, Vanini qui n'avait pourtant pas trop dissimulé son opinion dans l'ouvrage précédent, s'exprime ici avec encore moins de réserve; il nous paraît peu original sur ce sujet; on voit qu'il a lu Cardan et Pomponat. Après avoir répété ce qu'il avait déjà dit dans le 1^er^ livre, que tous les grands philosophes ont fait l'âme matérielle, et cité Cardan qui trouve cette croyance sans influence sur nos actions, il en appelle simplement à la religion (Dial. 49). «L'horreur du néant est com-«mune à tous les animaux, dit-il (Dial. 50), il y a peu «d'hommes qui cèdent à l'amour de la véritable éternité...; «cependant, nous pouvons croire, d'après les promesses «du Sauveur, que le monde tombera en ruines et que le «jour du jugement arrivera....» Jules César s'excuse plus loin de ne pas traiter ce sujet, parce qu'il «a promis «à Dieu de ne s'en occuper que lorsqu'il serait vieux, «riche, et allemand!» (Dial. 60).

On remarquera que sur la plupart des matières que nous avons passées en revue, chacune de ses opinions a son contraire à quelques pages, et parfois à quelques lignes de distance. Sa pensée est toujours flottante, et d'autant plus difficile à saisir, que la forme dialoguée lui permet de dire les choses les plus hardies, sans qu'on puisse légitimement les lui attribuer. En plusieurs circonstances il hésite, ou ne donne pas son avis. Il cite, par exemple, une foule de théories sur l'origine de l'homme, et ne donne pas la sienne : «Les athées, dit-il, soutiennent «que les premiers hommes marchaient à quatre pattes «comme les brutes,... mais repoussons ces délires et te«nons-nous en aux règles de la foi.» (Dial. 37). Il combat la religion des païens, mais on voit clairement que ses traits en visent une autre. Il explique les miracles par les causes naturelles, après en avoir donné une liste des plus invraisemblables (Dial. 37). Les oracles des païens sont dûs aux vapeurs de la terre ou au concours des astres (Dial. 52 et 53). La durée des religions dépend aussi des astres (id.). Il renouvelle l'accusation des Juifs sur le don des langues (Dial. 54). Il se sert souvent de son procédé favori qui consiste à raconter une conversation avec un juif ou un athée auquel il fait faire une critique violente de la religion. Le dial. 50 contient un long passage de ce genre où Jésus-Christ n'est pas traité avec beaucoup de respect.

Ses satires contre les statues et les prêtres païens vont évidemment à l'adresse de sa religion (Dial. 55); mais il n'en demeure pas moins fidèle à son habitude de s'en rapporter, à chaque instant, à l'Eglise romaine : seulement son intention est plus évidente que dans l'Amphithéâtre.

A propos des résurrections des morts (chez les païens) auxquelles il n'ajoute aucune foi: «Il ne faut admettre, «dit-il, que les résurrections dont parlent l'Ecriture et les «décrets des pontifes de l'Eglise» (Dial. 58). «Croyons aux «paroles de l'Eglise et aux saintes apparitions grégo-«riennes, car je ne suis pas de l'avis des athées qui «traitent ces choses d'inventions faites par quelques pe-«tits prêtres pour soutirer quelques monnaies aux dé-«votes» (Dial. 51). «Je n'infirme pas la vertu de l'eau «lustrale, à laquelle le pape Alexandre accorda tant de priviléges» (Dial. 54 et 56). Il termine son livre en le soumettant au jugement de la Sainte Église catholique, «à «qui l'esprit saint a donné pour interprète notre S^t^-Père «Paul V.»

Pour en finir avec cette sèche analyse, disons que l'auteur professe la même admiration que ci-dessus, à l'égard de Pomponat et des Arabes, mais que son orgueil, qui paraît d'un bout à l'autre du livre, est insupportable. Dans le premier Dialogue, il se fait élever aux nues par Alexandre, et le ton lyrique de celui-ci ne cesse pas un instant: «Tu es un Dieu, ou tu es Vanini», lui dit-il; l'autre répond modestement: «Je suis Vanini»; ses paroles sont presque toujours des *nectarea verba*, et le moindre de ces éloges ridicules est: «*plus homine sapis!*» Il s'y trouve plusieurs passages décidément immoraux, ou qui témoignent d'une excessive légèreté de mœurs[1]. Le dernier dialogue contient, à côté d'une autre pensée plus précise, et que nous ne citerons pas, cette phrase qui est comme la conclusion de l'ouvrage: «Oubliez les maux passés, ne

[1] Dial. 49, 27, 47, 60, etc., et çà et là dans le 3^e^ livre.

«vous inquiétez pas de ceux qui peuvent arriver, et sur-«tout débarrassez-vous des maux présents.»

Comme on a pu en juger par cette courte esquisse, le ton du livre est plus dégagé que celui de l'amphithéâtre; à la rigueur ce dernier peut passer pour l'œuvre d'un homme sérieux sinon convaincu; celui-ci n'est plus même le fait d'un homme respectable; c'est la plaisanterie de mauvais goût qui domine, avec une faiblesse incroyable de raisonnement et de conception. Ces dialogues, en un mot, ne sont pas un traité de philosophie, mais un pamphlet léger, où, tantôt avec effronterie, tantôt par insinuations hypocrites, sont décriées sans preuves la religion et la philosophie courantes, et traités superficiellement quelques graves problèmes.

Vanini a dit de l'Amphithéâtre : «*Multa in hoc libro «scripta sunt quibus a me nulla præstatur fides.*» (Dial. 56). Quelle portée faut-il accorder à cette parole? Faut-il, avec M. Cousin et beaucoup d'autres, traduire comme s'il y avait *præstabatur?* Faut-il croire que Vanini a écrit dans l'Amphithéâtre des choses qu'il ne pensait pas, ou bien avec ses défenseurs, que ses opinions ont changé? Dans tous les cas, la différence qui sépare au fond ces deux livres n'est pas grande; tout ce qui se trouve dans l'un est en germe dans l'autre. Il se peut que Vanini n'admit pas l'idée de providence aussi formellement qu'il le dit dans l'Amphithéâtre[1]; et il se peut encore que son admition pour la foi chrétienne fut simulée. Néanmoins, l'analyse rapide mais fidèle de ces deux livres nous a montré que, sur les matières principales, l'opinion de l'auteur,

[1] Il n'avait pas à parler de ce sujet dans les dialogues; on ne peut donc rien conclure de son silence.

dépouillée bien entendu des précautions dont il l'entoure, est partout la même ; — ou, pour mieux dire : que l'absence d'opinion fixe et précise est le trait caractéristique de Vanini.

III.

Vanini fut-il athée ? La majorité des dissertateurs a répondu affirmativement ; Gramond, Garasse, Mersenne, Patin, dans les ouvrages que nous avons cités, soutiennent leur opinion avec une violence qui leur fait perdre tout jugement. Durand[1], Olearius[2], Schramm[3], La Croze[4], Bayle[5], Nicéron[6], le croient également. Arpe[7] est le premier qui ait osé élever la voix en faveur de ce malheureux ; son livre est un plaidoyer éloquent, mais ce n'est qu'un plaidoyer. Chauffepié[8], Reimann[9], Voltaire[10],

[1] Ouvrage cité plus haut. Ce livre n'a d'autre mérite que celui d'être agréablement écrit. Il combat l'opinion de Bayle. On ne dirait pas que l'auteur est protestant, à voir son parti pris et son intolérance.

[2] G. *Olearius. De vita et fatis J. C. Vanini dissertatio. Jenæ*, 1709.

[3] *J. M. Schramm. De vita et scriptis famosi athei J. C. Vanini Custrini*, 1715.

[4] Entretiens sur quelques sujets d'histoire de littérature de religion et de critique. Cologne, 1740, p. 337.

[5] Pensées diverses à propos de la comète, etc. T. I, p. 375. Bayle se sert de Vanini pour prouver qu'une société peut subsister sans religion, que l'athéisme a eu aussi ses martyrs, que ceux-ci ne sont donc pas la marque exclusive de la vérité ; d'après lui Vanini était un athée très-convaincu et de mœurs pures. Il n'a pas lu ses ouvrages.

[6] *Mémoire pour servir à l'histoire de la République des lettres*. T. 26, p. 361. Paris, 1764.

[7] *Apologia pro Vanino neapolitano. Cosmopoli* (Amsterdam) *typis Philaletheis*, 1712.

[8] *Dictionnaire historique et critique*. T. 4, art. Vanini.

[9] *Hist. universalis atheismi et atheorum*. Hildesheim, 1725, p. 369.

[10] *Diction. philosophique*, art. Athée. Il ne connaît ni les œuvres ni la

X. Rousselot (dans la préface de sa traduction), et W. D. F.[1], l'auteur de : « *Vie et Malheurs, etc.*, de L. Vanini, » le lavent aussi de cette accusation. Enfin, M. Cousin a pris une opinion intermédiaire, et déclare que Vanini est *à peu près athée*[2].

Pour répondre à la question, il faut d'abord savoir en quoi consiste l'athéisme ; en effet, aucune expression n'est plus vague que celle-là, et aucun reproche n'a été plus prodigué dans tous les âges; il a été fait à tous ceux qui n'ont pas partagé l'opinion dominante depuis Descartes jusqu'à Kant. Suffit-il pour être athée, de combattre la religion ou la philosophie du temps ? d'avoir une notion incomplète de Dieu? Non ; l'idée qu'on a de Dieu n'importe pas ; pourvu qu'on admette son existence, on n'est pas athée. Pour être athée, il faut nier catégoriquement l'idée de Dieu, et n'admettre scientifiquement que la matière et la sphère des existences finies. La réponse sera donc facile à l'égard des œuvres de Vanini ; elles ne sont pas d'un athée.

Il faut reconnaître pourtant que dans les Dialogues, il paraît donner à la nature, et à l'ordre établi dans l'univers, une grande importance ; si c'est là son opinion véritable, on peut l'appeler le *deisme* ou le *naturalisme ;* mais quand, d'un autre côté, on examine ses définitions de Dieu, on y trouve deux genres de termes, dont les uns

vie de Vanini, dont il fait un pauvre et honnête prêtre italien, victime de Garasse.

[1] W. D. F. *Leben und Schicksale, Geist und Meinungen, etc., des L. Vanini, etc. Leipsig,* 1800. C'était l'ouvrage le plus sérieux sur la matière avant la découverte des pièces données par M. Cousin. Il donne la nomenclature complète des auteurs jusqu'à cette époque.

[2] *Fragments de philosophie cartésienne,* p. 65.

semblent aller au *pantheisme*, et dont les autres, destinés à neutraliser probablement l'effet des premiers, n'aboutissent pas à une notion bien déterminée.

Vanini avait-il un système propre ? Nous ne le croyons pas : d'après nous, il était sceptique, et sceptique d'instinct ou de tempérament, plutôt que par conviction. Il n'a eu d'opinion bien nette sur rien, mais seulement des doutes sur tout. «S'il n'eût pas hésité dans sa conscience, «dit Rousselot, il aurait bien su faire parler tel athée de Hollande ou tel autre d'Allemagne», comme il le fait, par exemple, pour ce qui regarde les miracles ou les pratiques romaines.

Le milieu dans lequel il vivait, explique sa philosophie : «Indépendamment des lumières nouvelles, continue «Rousselot, l'état de l'Italie était de nature à soulever bien «des doutes . . : en présence des maux sans nombre qui «avaient désolé ce pays . . ., et d'une immoralité d'autant «plus monstrueuse qu'elle partait de plus haut, des es- «prits hardis ne pouvaient-ils pas être conduits à se «demander si réellement il y avait une Providence, si «réellement l'homme était un être doué d'une âme des- «tinée à vivre d'une autre vie?»

Vanini fut-il un véritable philosophe? Faut-il le prendre au sérieux ? Voilà la question principale, pour l'élucidation complète de laquelle, les documents nous font défaut. Dans tous les cas, l'impression que l'on retire de la lecture de ses ouvrages ne lui est guères favorable; aucun souffle moral et bon ne les anime ; on n'y découvre rien qui le fasse aimer ou estimer. Nous soupçonnons fort que ce jeune homme ne fut pas plus philosophe que médecin, ni plus médecin que théologien. Il avait appris un peu de

tout dans les Universités d'Italie, menant la vie de l'époque, c'est-à-dire une vie très-immorale. La persécution, le goût des voyages, et peut-être aussi le dégoût de sa patrie souillée depuis un siècle par toute espèce d'infamies, le poussèrent à travers les principales villes d'Europe ; et c'est ainsi qu'il traîna misérablement et inutilement son existence, allant de cour en cour, mendiant une charge; tour-à-tour professeur, médecin, aumônier; rôdant autour de la table des princes (Dial. 1.); sceptique ou dévôt, catholique ou libre penseur, suivant son hôte et suivant sa faim; à la fois spirituel, incrédule, et superstitieux; prêt à tout faire et à tout écrire pour de l'argent. La cour dissolue de Louis XIII ne devait pas lui déplaire; le poète Théophile de Viau, qui lui ressemble par plus d'un côté, et auquel Garasse l'associe dans ses anathèmes, a été probablement son ami. C'est l'époque des aventuriers : il fut un aventurier philosophe. La libre pensée, en prenant ce mot dans toutes ces acceptions, faisait des progrès considérables; les huguenots étaient encore un parti puissant; l'indifférence gagnait les hommes éclairés que la vérité du protestantisme ne frappait pas ; l'incrédulité se répandait dans le peuple accablé d'impôts, de misère et de maux sans nombre ; jamais on ne vit tant de sabbats et de possédés. Il fallait opposer une digue et faire des exemples : On brûla les sorciers ; Vanini eut le malheur de déplaire au clergé ; ses propos hétérodoxes décidèrent de son sort : sa mort fut convenue ; ses mœurs et son hypocrisie aidèrent au résultat.

Mais ne soyons pas injuste : Vanini est mort victime de l'intolérance et de l'ignorance d'une ville et d'un temps où le fanatisme religieux était la première des vertus ; et

nous ne saurions mieux terminer que par la citation suivante, qui résume notre pensée: «Les philosophes du «seizième siècle ont une importance bien supérieure à «celle de leurs ouvrages; s'ils n'ont rien établi, ils ont «tout remué; la plupart ont souffert, plusieurs sont morts «pour nous donner la liberté dont nous jouissons. Ils «n'ont pas été seulement les prophètes, mais les martyrs «de l'esprit nouveau; . . .» Si donc, nous rencontrons leurs ouvrages «moitié sincérité, moitié calcul,» ne les traitons pas trop dédaigneusement, «car sans eux, jamais «la liberté raisonnable, jamais le bill des droits de la pen-«sée n'eût été possible; . . . ce ne sont pas leurs écrits «qui nous intéressent, c'est leur destinée tout entière, «leur vie, et surtout leur mort.» (Cousin, *Fragments de philosophie cartésienne*, page 3).

THÈSES.

I. — Le positivisme, qui est la forme moderne de l'athéisme, est contraire à la morale.

II. — C'est à tort que les partisans de la morale indépendante prétendent pouvoir se passer de toute idée métaphysique.

III. — La plupart des attributs que l'on donne à Dieu sont des anthropomorphismes.

IV. — Le dogme orthodoxe de l'expiation est en contradiction avec celui de la grâce.

V. — Le sacerdoce universel étant l'avenir de toute forme religieuse en général, et du protestantisme en particulier, on doit, dès maintenant, aviser à ce que les laïques aient une part plus considérable dans le culte et dans le gouvernement de l'Eglise.

VI. — La multiplication des sectes, qui résulterait probablement de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, n'est pas un mal.

VII. — Une association universelle des religions monothéistes est possible et désirable.

VIII. — La théorie moderne qui tend à élever le rôle de la femme au niveau de celui de l'homme, dans la société, n'est pas contraire au Christianisme.

IX. — La Réforme ayant été la revendication de la foi individuelle, et personne n'ayant qualité pour décréter la foi au nom du protestantisme, tout homme qui possède une conviction personnelle, a le droit de se dire protestant.

X. — La mission du protestantisme, au dix-neuvième siècle, est de donner satisfaction à toutes les âmes véritablement religieuses.

XI. — Il manquerait à cette mission en se soumettant à l'autorité d'une confession de foi.

XII. — L'emploi obligatoire d'une liturgie offrirait le même inconvénient.

Vu,
Le président de la thèse,
T. COLANI.

Permis d'imprimer,
Le Recteur de l'Académie,
A. CHÉRUEL.